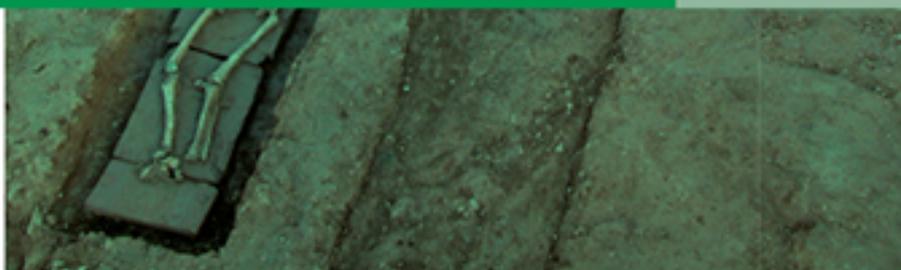




Necropolis and Funerary World in rural areas



STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD

9

Implantation des tombes dans les campagnes du Languedoc central (Ier-IIIe s. ap. J.-C.) : l'apport des fouilles préventives sur le tracé de l'autoroute A75

Valérie Bel

Inrap, Centre de Nîmes, 561 rue Etienne Lenoir, Km Delta, F-30900 Nîmes.
ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Univ. Montpellier 3, CNRS, MCC,
F-34000, Montpellier, France

RÉSUMÉ

Les différentes interventions archéologiques préventives réalisées dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A75, entre Clermont-L'Hérault et Béziers, et A750, au nord-est de Clermont-L'Hérault, ont permis de rassembler près d'une centaine de structures funéraires réparties en six ensembles, datés d'entre la fin du Ier siècle ap. J.-C. et le IIIe ap. J.-C. La grande ampleur de ces opérations, qui ont aussi dévoilé le réseau de chemins, les traces des parcelles et les constructions agricoles, permet à présent d'analyser les différentes modalités de ces structures funéraires, tout comme leur situation dans l'organisation du paysage et leur insertion dans le réseau de peuplement et d'occupation du territoire.

MOTS-CLÉS : Tombes, Languedoc central, espace funéraire, habitat, voies.

RESUM

Les diferents actuacions arqueològiques preventives realitzades en el marc dels treballs de construcció de l'autopista A75, entre Clermont-L'Hérault i Béziers, i A750, al nord-est de Clermont-L'Hérault, han permès recopilar entorn d'un centenar d'estructures funeràies repartides en sis conjunts, datats entre la fi del segle I dC. al segle III dC. La gran extensió d'aquestes intervencions, que han posat al descobert també la xarxa de camins, les traces dels parcelaris i les construccions agrícoles, permet ara analitzar les diferents modalitats d'aquestes estructures funeràies, així com també la seva situació dins l'organització del paisatge i la seva inserció dins la xarxa de poblament i d'ocupació del territori.

MOTS CLAU: Tombes, Languedoc central, espai funerari, hàbitat, vies.

1. Introduction

Dans la moitié sud de la France, et notamment en Narbonnaise, les implantations funéraires du Haut-Empire sont caractérisées, en milieu rural, par une grande dispersion des tombes et une multiplicité des lieux sépulcraux souvent de petite taille (Blaizot dir. 2009, 254). Ce mode de répartition a pour conséquence qu'il est souvent difficile de repérer les ensembles funéraires et qu'il est plus compliqué encore de déterminer à quels habitats ils se rattachent. Dans ce domaine, l'archéologie préventive, lorsqu'elle permet d'appréhender de larges surfaces d'un seul tenant, apporte à la fois une échelle d'analyse spatiale adaptée et une précision satisfaisante des données.

C'est le cas des opérations d'archéologie préventive réalisées sur le tracé de l'autoroute A75 entre Clermont-L'Hérault et Béziers (fig. 1). Les fouilles réalisées entre 1998 et 2008 par l'Afan puis l'Inrap dans le cadre de ces travaux ont permis d'explorer de manière exhaustive plusieurs ensembles funéraires d'époque romaine. Il s'agit, du nord au sud, des sites de Peyre Plantade à Clermont-L'Hérault¹, de Soumaltre à Aspiran², de La Vigne de Bioaux à Valros³, de Rec de Ligno à Valros⁴, Le Renaussas à Valros⁵ et enfin Les Cresses Basses à Montblanc⁶.

Sont également présentés les découvertes effectuées sur le site du Lagarel à Saint-André-de-Sangonis dans le cadre de l'opération sur le tracé de l'autoroute A750 au nord-est de Clermont-L'Hérault⁷.

Au terme de ces travaux, on dispose d'un corpus de référence d'une centaine de structures funéraires réparties entre six ensembles datés du Ier s. av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C. De manière générale, l'ampleur des fenêtres de fouille (de 0,5 à 9 hectares) permet d'appréhender les vestiges de chemins, les éléments du parcellaires, les fosses de plantations et les bâtiments agricoles qui se trouvaient dans l'environnement des tombes. L'ensemble de ces données aide à mieux cerner les modalités d'implantation des structures funéraires, leur place dans l'organisation du paysage et leur insertion dans le réseau des occupations.

Au sein de ces larges décapages les espaces funéraires ont par ailleurs été dégagés dans leur totalité, autorisant ainsi l'étude de leur organisation et de leur recrutement. Toutefois, l'arasement des sites est souvent important comme c'est souvent le cas en contexte rural, ce qui complique leur lecture et leur interprétation.

Cette présentation s'appuie sur des recherches collectives et pluri-disciplinaires pour la plupart inédites, à l'exception du site de Soumaltre à Aspiran (Thernot et al. 2004). Les autres sites sont en cours de publication, dans le cadre d'une monographie consacrée à l'ensemble domanial de l'Aire de repos de Valros (Jung dir. à paraître) ou dans le cadre d'une synthèse des données funéraires (Bel et al. à paraître).

Ces découvertes concernent le secteur de la moyenne vallée de L'Hérault qui constitue un axe de circulation important entre le littoral et la *via Domitia*, au sud, et les contreforts du Massif central, au nord (Pomarèdes, Thernot et coll. 2003). Au Haut-Empire, cette région est partagée entre des cités latines – *Luteva* (Lodève), *Cessero* (Saint-Thibéry) et *Piscenae* (Pézenas) et une colonie romaine, Béziers. La région concernée confronte en outre à l'est, le territoire de la grande cité de Nîmes.

C'est une zone de contacts, économiquement dynamique qui a fait l'objet de plusieurs recherches programmées – notamment des travaux d'archéologie spatiale sur le Lodévois (Garmy et al. 2005) et le Biterrois (Mauné 1998) ou sur les centres domaniaux de la vallée de L'Hérault (Mauné 2010a et 2010b). Enfin, les données issues des travaux d'archéologie préventive sont valorisés depuis 2006 dans le cadre d'un programme de recherche

¹ Fouille sur 2.5 ha. Réalisée par l'Afan en 2000, sous la responsabilité de Ph. Vidal avec la coll. d'H. Pomarèdes. Inédite.

² Fouille sur 1.5 ha. Réalisée par l'Afan en 1999, sous la responsabilité de R. Thernot : Thernot et al. 2004.

³ Fouille sur 9 ha. Réalisée par l'Inrap en 2007, sous la responsabilité de G. Loison avec la coll. de C. Jung et V. Bel (Jung, Bel dir. 2010). Inédite (Bel, Gleize à paraître ; Jung dir. à paraître).

⁴ Fouille Inrap, 2006 et 2007, dirigée par J.-B. Chevance et C. Jung (Jung, Bel dir. 2010). Inédite (Jung dir. à paraître).

⁵ Fouille sur 5500 m² Réalisée par l'Inrap, en 2007-2008, sous la responsabilité de C. Jung (Jung dir. 2011). Inédite.

⁶ Fouille sur 9400 m² Réalisée par l'Inrap en 2008, sous la responsabilité de C. Jung (Jung dir. 2012). Inédite.

⁷ Fouille sur 3 ha. Réalisée par l'Inrap en 2004-2005 sous la responsabilité d'O. Ginouvez (Ginouvez dir. 2007). Inédite (Hernandez dir. à paraître).

de l'Inrap (ARC20 – « Peuplements en Lodévois et Biterrois » coordonné par Cécile Jung et Hervé Pomarèdes). Ce programme de recherche est caractérisé par une approche diachronique (de l'âge du Fer au Moyen âge) et pluridisciplinaire, alliant les études de cas et les synthèses thématiques sur les questions paléo-environnementales, les modes de production, les pratiques culturelles, les formes de l'habitat ou les ensembles funéraires (Figueiral et al. 2010 ; Jung et al. 2009 ; Pomarèdes 2008 ; Pomarèdes dir. 2005 ; Pomarèdes et al. 2012).



Figure 1. Localisation de la zone d'étude.

2. Espace funéraire et habitat

2.1. Des tombes d'enfant au voisinage immédiat des bâtiments

Dans cinq cas au moins les fouilles ont permis de dégager à la fois des sépultures du Haut-Empire et un établissement rural daté de la même période. Sur ces sites, les structures funéraires apparaissent rarement dans le voisinage immédiat de l'habitat, à l'exception notable d'une sépulture d'enfant retrouvée sur le site de Soumaltre à Aspiran, au contact des bâtiments de l'établissement.

Celui-ci est établi le long de l'importante voie qui relie le littoral et la voie Domitienne au Massif central (fig. 2). Dans son premier état, daté de l'époque julio-claudienne, il correspond à une ferme auberge associant bâtiment de service avec abreuvoir, modeste habitat avec balnéaire et un chai à *dolia* (Thernot et al. 2004, 75-76). La sépulture appartient à un enfant décédé entre le terme et les trois premiers mois de la vie (d'après l'étude anthropologique de Yves Gleize : Bel et al., à paraître), inhumé dans une amphore contre l'un des murs du chai qui a fonctionné entre 40 et 70 (Thernot et al. 2004, 236). Parallèlement, une occupation funéraire s'est développée de part et d'autre de la voie à 100 m au nord de la ferme auberge (Thernot et al. 2004, 225-228). Cet espace accueille également des tombes d'enfants âgés de moins de 6 mois mêlés aux adultes, ce qui montre qu'il n'y a pas d'implantation systématique des tombes de jeunes enfants près des habitats.

Non loin de Soumaltre, la fouille conduite par Stéphane Mauné sur la villa de Vareilles à Paulhan a livré deux sépultures de bébés en coffrages

de tuiles. Ces tombes ont été installées au II^e s. au sein de la palestre attenante à la *natatio* et à l'aile résidentielle de la villa (Mauné 2010c). Dans le même secteur, un exemple comparable est fourni par la villa de Saint-Bézard à Aspiran, également fouillée par Stéphane Mauné. Dans ce cas toutefois, le groupe de tombes d'enfants est implanté à une quarantaine de mètres de la villa (Mauné 2011).

Dans le secteur étudié, il faut attendre la fin de l'Antiquité pour rencontrer des sépultures de sujets adultes tout près des établissements - près d'un atelier de potier comme à la Quintarié à Clermont-L'Hérault (Pomarède dir. 2005), ou dans les ruines d'une ferme du Haut-Empire, comme à Mont-Ferrier sur la commune de Tourbes (Compan dir. 2011)

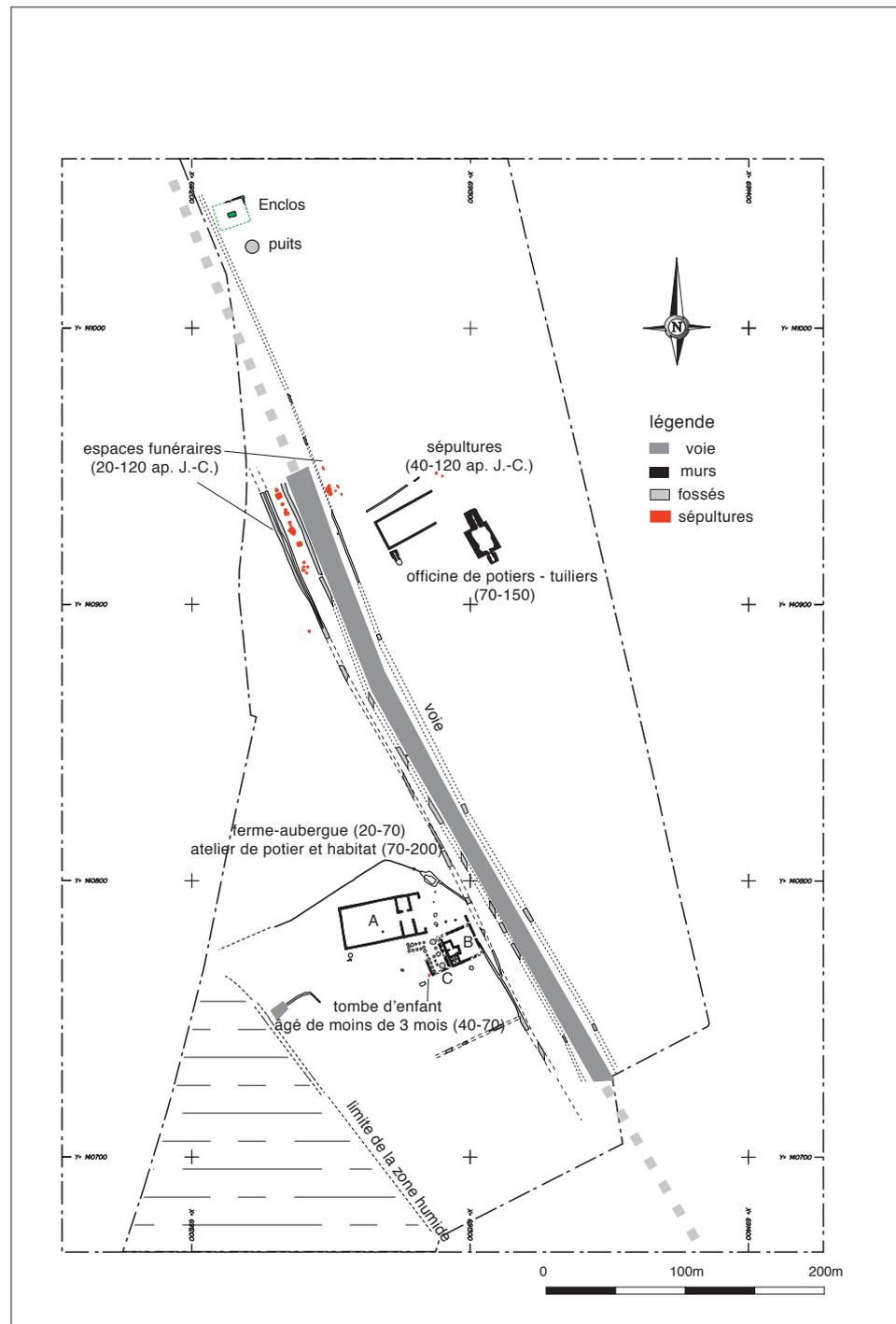


Figure 2. Plan du site de Soumaltre à Aspiran (V. Bel, C. Brès, X. Chadeaux, R. Thernot).

2.2. Des tombes dans l'environnement d'habitats ruraux ou de bâtiments agricoles ?

Si l'on excepte le cas particulier des tombes d'enfants, les espaces funéraires apparaissent entre 40 et 100 m des établissements ruraux découverts en fouille. La contemporanéité totale ou partielle de ces occupations est bien établie, mais la présence d'un espace résidentiel n'est pas toujours assurée et parfois, seules les structures de production et de stockage sont bien attestées.

C'est le cas sur le site du Lagarel à Saint-André-de-Sangonis (Ginouvès dir. 2007, 333-334 ; Hernandez dir. à paraître), où deux crémations isolées, datées de la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C. ont été mises au jour le long d'une voie, à proximité d'un carrefour et à une centaine de mètres au sud-ouest d'un établissement rural étudié par Hervé Pomarède

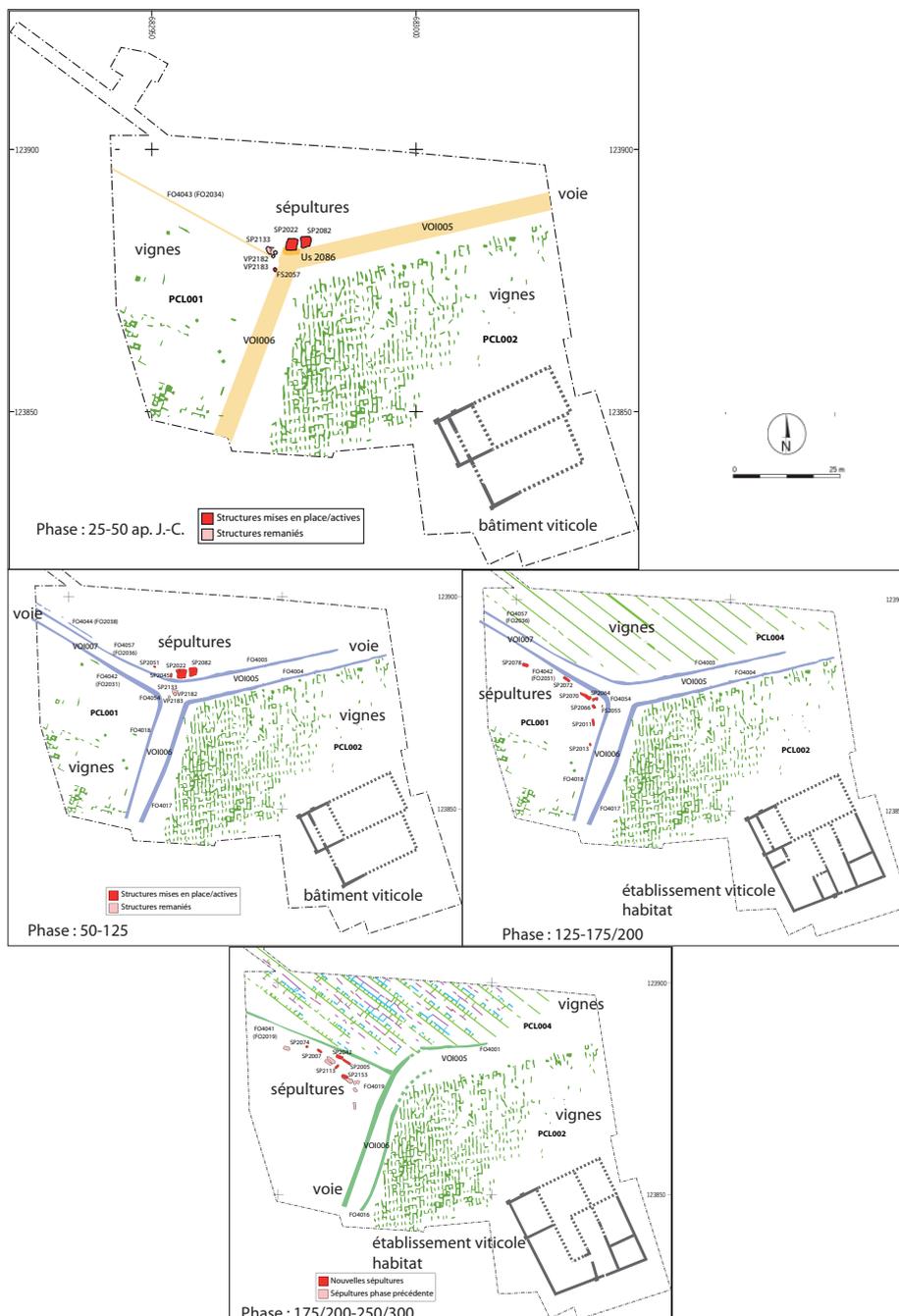


Figure 3. Plans des phases d'occupations successives sur le site du Renaussas à Valros (Fr. Vinolas, C. Jung).

(Ginouvès dir. 2007, 297-321). Dans son premier état, daté de l'époque tardo-républicaine et abandonné vers le début du I^{er} s. ap. J.-C., cet établissement semble correspondre à une unité de stockage temporaire, ou à une implantation pionnière. Au même endroit, dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C., se développe un lieu de production viticole de taille moyenne, qui ne semble pas comporter d'unité résidentielle et pourrait se trouver dans la dépendance d'un établissement de rang supérieur.

Dans cet exemple, l'implantation des tombes semble donc avoir été déterminée par la présence de la voie et d'un bâtiment de production agricole, la résidence pouvant être située à 300 m au nord, sur un site connu par des prospections (Ginouvès dir. 2007, 321). Le caractère ponctuel de l'occupation funéraire pourrait être lié à cet éloignement.

L'ensemble funéraire du Renaussas à Valros (fig. 3) comporte une vingtaine de structures funéraires (crémations et inhumations) implantées à un carrefour de voies, à une quarantaine de mètres d'une ferme viticole occupée en continu du début du I^{er} s. au milieu du III^e s. ap. J.-C. (Jung dir. 2011, 264-274). L'occupation funéraire, qui se développe à partir du deuxième quart du I^{er} s. et jusque dans le courant du III^e s., apparaît globalement synchrone de celle de la ferme.

Dans son premier état, cet établissement, étudié par Michel Compan (Jung dir. 2011, p. 169-216), est composé d'un espace dévolu à la vinification avec pressoir et chai, associé à un espace pouvant correspondre à une cour. L'existence d'une occupation de type résidentiel est suggérée par le mobilier céramique étudié par Pierre Rascalou (Jung dir. 2011, 183), mais aucun vestige ne permet de le restituer. L'hypothèse d'un étage est évoquée (Jung dir. 2011, 180).

Le premier groupe de tombes contemporain de cet état est établi dans le deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C., au nord d'un carrefour de chemins étudié par Cécile Jung (Jung dir. 2011, 95-107). Initialement composé de deux voies (au sud et à l'est), le réseau viaire est complété dans la seconde moitié du I^{er} s. par la création de la branche ouest du carrefour qui conduit à la destruction d'une partie des tombes. Toutefois, cette restructuration n'entraîne pas la disparition de l'occupation funéraire. Celle-ci se développe alors le long de la nouvelle voie jusqu'au début du II^e s., date à laquelle l'espace funéraire initial est abandonné, les sépultures étant désormais implantées au sud-ouest du carrefour. Cette rupture dans l'occupation funéraire coïncide avec une restructuration de l'établissement dans le deuxième quart du II^e s.

Il est tentant, mais peut-être imprudent, de voir dans ces deux phénomènes des changements dans la population occupant l'établissement et peut-être dans la propriété ou le mode d'organisation et de gestion de l'exploitation. Dans cette nouvelle phase, la capacité de production et de stockage de la ferme viticole sont augmentées et la présence d'un habitat au sein des bâtiments conservés paraît probable, en raison notamment de l'existence d'un puits aménagé à proximité.

Par la suite, vers le début du III^e s., l'établissement viticole est doté de nouveaux investissements. Cette évolution s'accompagne du développement de l'espace funéraire qui colonise l'emprise de la voie occidentale alors abandonnée.

L'analyse de l'ensemble funéraire permet d'identifier trois groupes qui se succèdent dans le temps et qui présentent une grande homogénéité dans les gestes et structures funéraires avec la pratique du bûcher en fosse. Chaque groupe comprend cinq à huit tombes - soit à peu près deux à trois tombes par génération - appartenant toutes à des sujets adultes ou adolescents. Le nombre relativement élevé de sépultures est donc essentiellement lié à la durée de l'occupation. Celle-ci a pu être favorisée, au moins dans la phase

la plus récente, par la proximité d'un habitat.

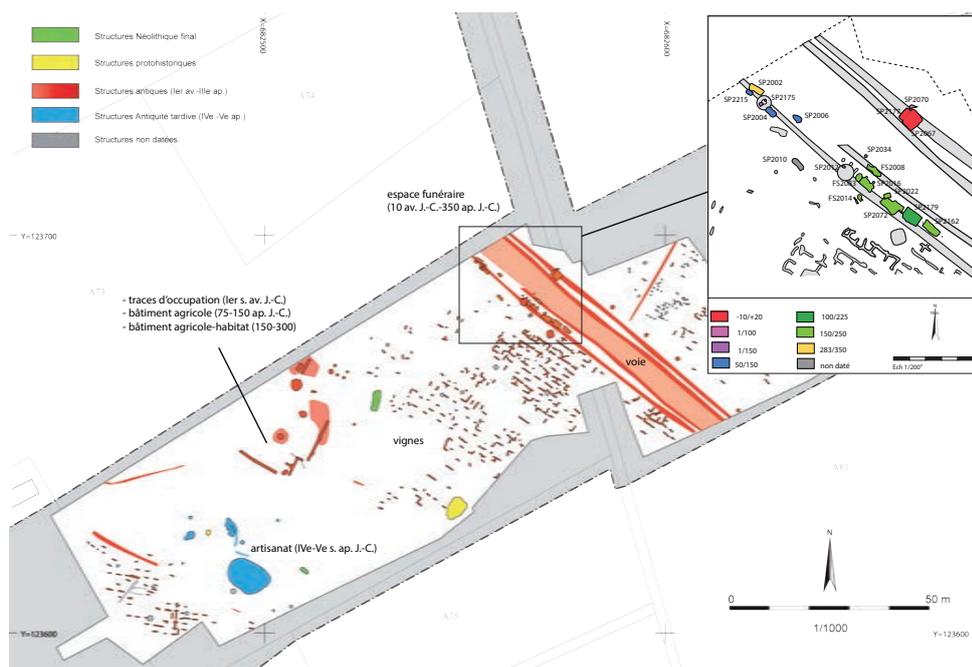
Sur le site voisin des Cresses Basses à Montblanc (fig. 4), l'espace funéraire se développe entre le changement d'ère et le début du IV^e s., de part et d'autre d'une voie, à 50 m à l'est d'un petit établissement rural partiellement dégagé en fouille et surtout connu d'après les données de prospections (Jung dir. 2012, 112-124).

En fait, il n'existe pas d'indice d'une occupation de l'établissement contemporaine des premiers groupes de sépultures. Le noyau funéraire le plus ancien est établi à l'est de la voie au cours de la période augusto-tibérienne. Un second noyau est implanté au nord-ouest au cours de la période julio-claudienne. Les vestiges mobiliers (étude de P. Rascalou ; Jung dir. 2012, 123-124) suggèrent une fréquentation du site à partir de la fin du I^{er} s., mais c'est seulement dans le courant du II^e s. que des éléments tangibles permettent de restituer un établissement agricole pouvant être doté d'un espace résidentiel.

Si le développement de l'espace funéraire au cours des II^e s et III^e s. est directement attribuable à cette évolution, il est possible en revanche que les premières tombes aient été liées à des lieux d'habitation plus éloignés. Comme au Renaussas, l'analyse de l'ensemble funéraire permet de reconnaître trois principaux groupes topographiques qui se succèdent dans le temps. Chaque groupe comporte de trois à sept tombes soit une à deux tombes par génération. On note la présence de trois sujets immatures dont un enfant âgé de moins d'un an dans les groupes les plus récents, à l'est de la voie. Les pratiques funéraires sont relativement homogènes – les bûchers et les tombes bûchers étant prédominants.

Cependant, alors que les sépultures sont régulièrement disposées le long de la voie sans chevauchement, les trois tombes du groupe initial, à l'est du chemin, sont agglutinées et se recoupent, comme si elles avaient été implantées dans un espace contraint. On aurait donc affaire à deux espaces funéraires distincts, seul l'espace occidental étant lié à l'établissement, même si sa création a pu précéder l'installation d'un espace résidentiel.

L'aire sépulcrale mise au jour sur le site de Soumaltre (fig. 2), est contemporaine de la ferme auberge établie à une centaine de mètres au sud. Après l'abandon de l'auberge et la reconversion du site en atelier de



potier, l'occupation funéraire se poursuit quelques années. Si le lien entre les tombes et l'établissement paraît assez assuré, l'analyse de l'organisation de l'espace funéraire suggère un schéma plus complexe (Thernot et al. 2004, 230-232).

En effet, l'ensemble de Soumaltre est constitué de quatre groupements de tombes réunissant chacun deux à neuf sépultures. Ces groupes ont un développement à peu près synchrone. A la différence des sites du Renaussas et des Cresses Basses, on n'a pas affaire à un déplacement de l'occupation funéraire, mais à la coexistence de plusieurs petites unités qui se développent en parallèle. L'une d'elles se distingue par sa localisation à distance de la voie, près d'un bâtiment de l'officine de potier. Sa chronologie est compatible avec celle de l'atelier. Par ailleurs, les différents groupes s'individualisent par les pratiques funéraires (qu'il s'agisse des modalités de dépôt – avec ou sans ossuaire – de la présence ou de l'absence de bûcher, ou encore des dispositifs architecturaux – en fosse ou en coffrage de tuiles). Les différentes unités témoignent également de modalités d'implantation spécifiques (nucléaires ou au contraire linéaires) (Thernot et al. 2004, 230-232).

La coexistence de plusieurs concessions pourrait témoigner d'un recrutement diversifié, les utilisateurs de l'espace funéraire étant issus, non pas d'un habitat unique, mais de plusieurs établissements. La densité des occupations dans la plaine de Soumaltre rend cette hypothèse plausible. Plusieurs sites ont ainsi été repérés en prospection dans un rayon de 500 m (Thernot et al. 2004, 368-369). Le statut de la voie – une des plus importantes artères de la région – a pu contribuer à attirer les implantations funéraires.

3. Espace funéraire et domaine rural : l'exemple de l'Aire de repos de Valros

Le décapage d'une surface de neuf hectare sur l'emprise de l'Aire de repos de Valros (fig. 5) a permis de mettre en évidence une partie d'un domaine rural antique dont le centre n'a pas été reconnu, mais dont on a pu appréhender deux sites funéraires majeurs (Jung/Bel dir. 2010 ; Jung dir. à paraître).

Le site de Rec de Ligno, localisé sur une éminence, semble correspondre à un mausolée, identifié grâce à la découverte d'une épitaphe dédiée à *Oppia*,

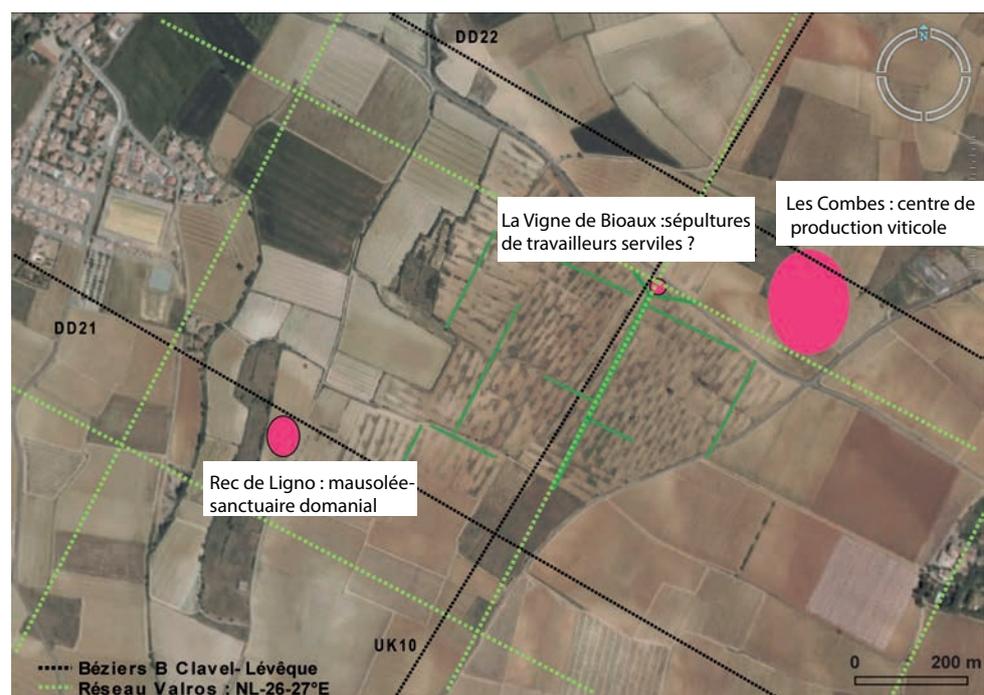


Figure 5. Localisation des sites antique sur l'Aire de repos de Valros (C. Jung).

flaminique de la colonie de Béziers (Christol 2010).

Le second site funéraire, celui La Vigne de Bioaux, a pu être attribué à un groupe de dépendants (Jung/Bel dir., 2010 ; Bel/Gleize à paraître). Il est situé au sommet d'un coteau, à environ 200 m d'un site antique repéré en prospection. Les indices de surface indiquent que ce dernier correspondrait à gros centre de production viticole plutôt qu'à une villa.

La création du domaine est marquée, autour du changement d'ère, par un important remembrement agraire avec la mise en place d'un réseau isocline à la centuriation de Béziers B (fig. 5), en liaison avec l'implantation massive de la viticulture sur l'ensemble de la zone étudiée (Jung/Bel dir. 2010 ; Jung dir. à paraître).

L'étude du site de Rec de Ligno (fig. 6) a été compliquée par le très mauvais état de conservation des vestiges et par son développement partiel hors de l'emprise de la fouille (Jung/Bel dir. 2010, vol. 2). Sa vocation funéraire est néanmoins bien attestée par la découverte de l'épithaphe d'*Oppia* retrouvée dans le comblement d'un puits qui équipait l'un des bâtiments (Jung/Bel dir. 2010, vol. 2, 210), mais aussi par celle de deux riches inhumations d'enfants âgés de moins de six mois, situées au centre d'une cour (Jung/Bel dir. 2010, vol. 2, 69-87). Ces sépultures étaient notamment dotées de bijoux en or (Bel 2012). Les autres espaces pourraient également évoquer un mausolée avec des portiques et des salles de banquets, ainsi qu'un jardin de type *cepotaphium*. La fonction religieuse du site est suggérée par la découverte de deux grands autels votifs dédiés à Jupiter et par la présence de bases d'autels maçonnées au sein d'une cour à portiques, qui évoquent des dispositifs culturels comme celui du sanctuaire de Balaruc (Bermond 1998). Une petite unité de production viticole, révélée par des indices indirects, devait se trouver dans le proche environnement du mausolée-sanctuaire. Elle a pu alimenter les banquets et les offrandes lors des fêtes religieuses ou dans le cadre du culte funéraire.

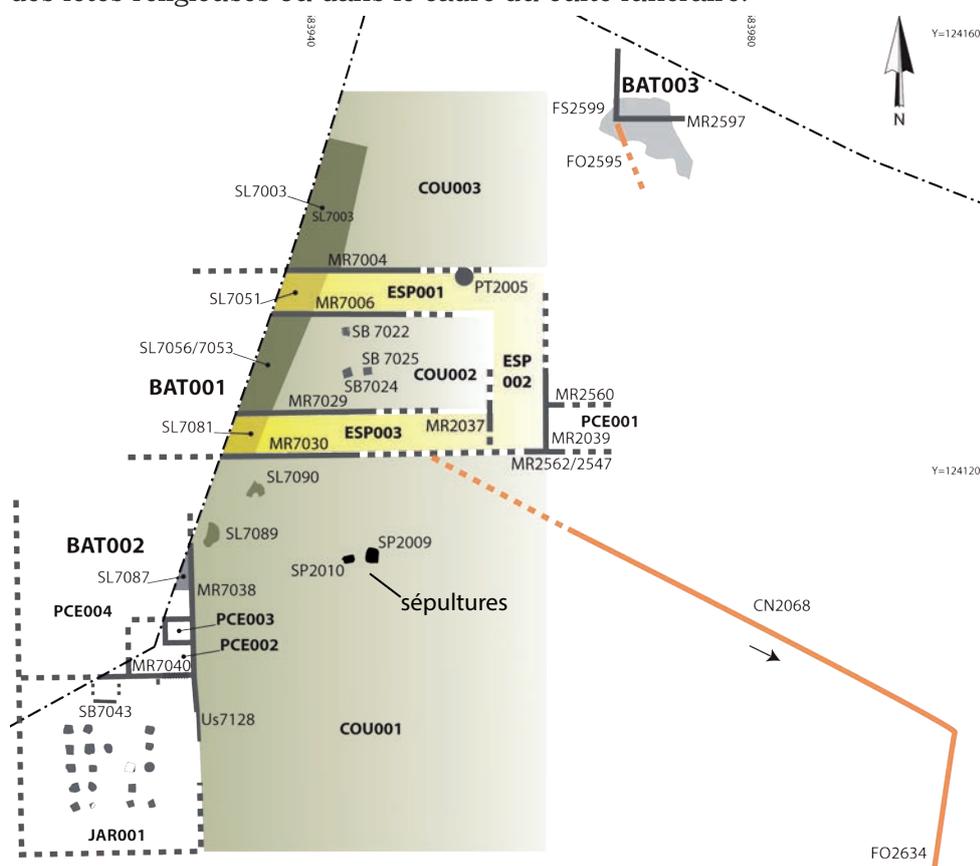


Figure 6. Localisation des tombes sur le site de Rec de Ligno à Valros (Fr. Vinolas).

L'ensemble funéraire de La Vigne de Bioaux (fig. 7) occupe un espace triangulaire de 40 m² à un carrefour de chemins. Cette petite parcelle a livré au moins quarante sépultures superposées sur cinq à six niveaux. Les superpositions et recoupements multiples semblent correspondre à une utilisation collective et successive d'emplacements de tailles très réduites, résultant d'une subdivision très contraignante au sein d'un espace limité. Le mode d'implantation des tombes révèle ainsi un fonctionnement très différent des autres ensembles contemporains (Jung, Bel dir., 2010, vol. 3 ; Bel, Gleize à paraître). Par ailleurs, l'absence de sujet immature et la proportion importante de sujets adultes jeunes suggèrent un recrutement spécifique. Cet ensemble se distingue également par la pratique prédominante de l'inhumation, la part relativement élevée d'inhumations sur le ventre et l'absence de tombe en cercueil, ce qui pourrait témoigner de la modestie des moyens dévolus à la sépulture. Les séquelles ostéologiques sur les clavicules témoignent d'efforts physiques importants. Enfin, les anneaux entraves portés par l'un des sujets constituent un indice sérieux de statut servile. La présence d'un ensemble à recrutement spécialisé, probablement réservé à de la main-d'œuvre servile ou libre, constitue un indice fort (sinon une preuve) de l'existence, dans l'environnement du site, d'une "entreprise agricole", dans le sens que lui donne Pierre Ouzoulias, par opposition au concept d'exploitation familiale : un établissement utilisant les services de travailleurs n'appartenant pas au groupe familial (Ouzoulias 2006, 220). L'établissement des Combes, repéré en prospection à 200 m de l'ensemble funéraire, pourrait correspondre à un centre de production viticole auquel étaient attachés les individus inhumés sur le site de La Vigne de Bioaux.

4. Espace funéraire et voies

Dans notre corpus, presque toutes les sépultures ont été mises au jour à proximité immédiate d'une voie antique archéologiquement attestée. Dans presque tous les cas, on dispose de données chronologiques assez précises pour attester d'un fonctionnement synchrone de la voirie et de l'espace funéraire. Font exception les tombes d'enfants et le mausolée de Rec de Ligno pour lequel il a été préféré une position dominante, bien en vue des voies environnantes.

L'attractivité des chemins se lit à travers le mode d'implantation des tombes, au plus près de la chaussée, empiétant parfois sur d'anciens fossés bordiers comblés, comme sur le site des Cresses Basses (Jung dir. 2012, 161). Les sépultures sont souvent disposées sur un ou deux rangs le long du chemin, n'occupant qu'une étroite bande de terrain.

Les voies concernées sont de statuts divers. Les unes comme à La Vigne de Bioaux et au Renaussas, semblent correspondre à des chemins de desserte rurale, comme le suggère notamment la modeste largeur des chaussées. Ces axes ont probablement eu pour vocation de relier des établissements ruraux à des voies plus importantes ou à d'autres établissements (Jung dir. 2011, 106-107). En revanche, l'ensemble des Cresses Basses à Montblanc est lié à une artère d'intérêt régional, qui mettait en communication, par la vallée de la Thongue, l'agglomération de *Cessero*/Saint-Thibéry et la voie Domitienne, à l'arrière pays (Jung dir. 2011, 102). Cette hypothèse repose notamment sur les caractéristiques de la voie trouvée en fouille (largeur importante, construction soignée, réfections nombreuses et longue durée d'utilisation). Bien que liés à des voies d'importances différentes, les ensembles des Cresses-Basses et du Renaussas témoignent d'un mode d'utilisation de l'espace assez similaire, avec une durée de fonctionnement équivalente, sans doute déterminée par le développement des établissements proches auxquels on est tenté de les associer.

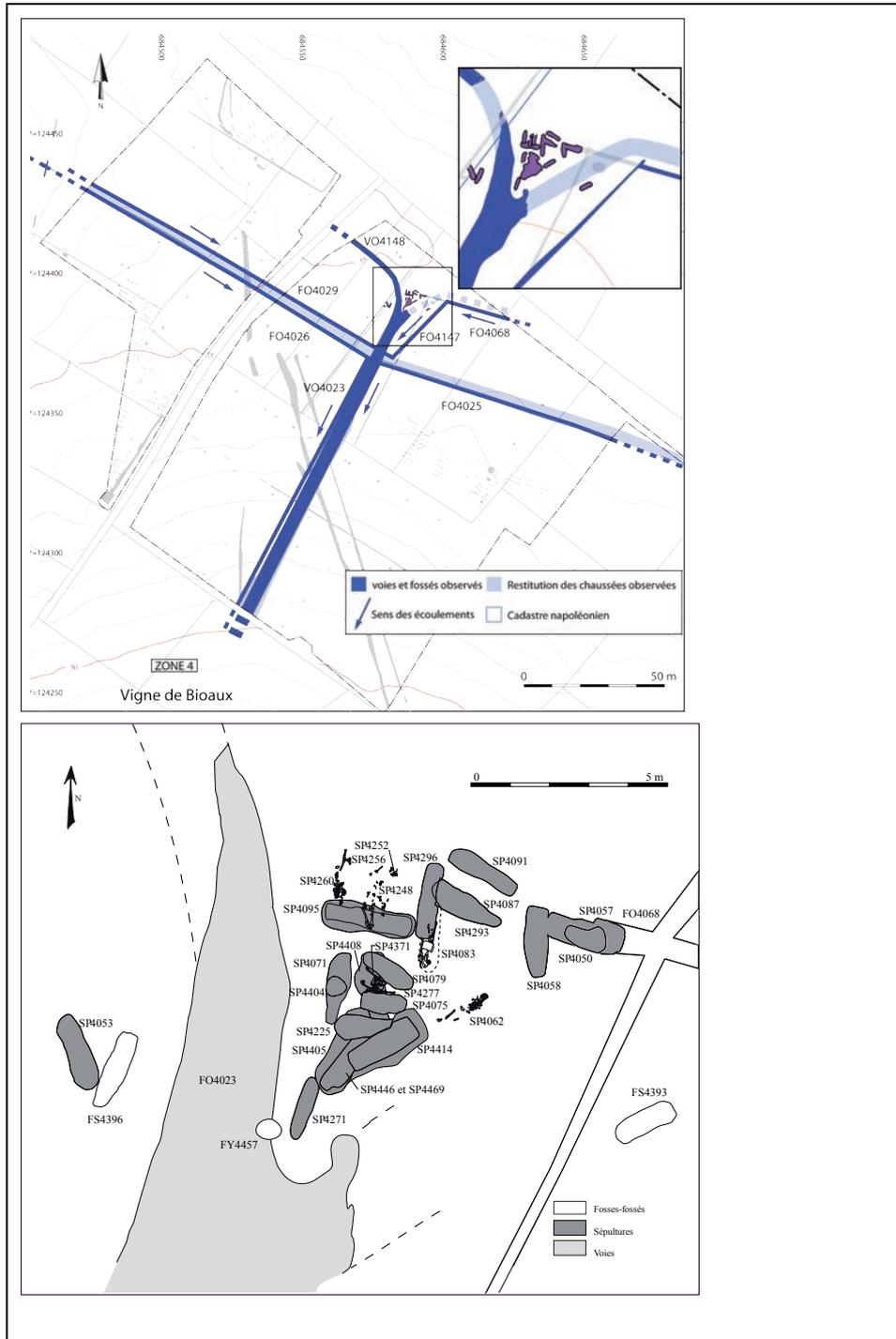


Figure 7. Localisation et plan de l'ensemble funéraire de La Vigne de Bioaux à Valros (Fr. Vinolas, C. Jung, A. Recolin, J. Hernandez).

Enfin, le site de Soumaltre à Aspiran se situe le long d'un itinéraire majeur – la voie qui, de *Cessero* (Saint-Thibéry) à *Luteva* (Lodève) et *Condatomagus* (Millau), reliait la *via Domitia* et la zone littorale au Massif central. L'identification de la voie de Soumaltre à cet itinéraire repose sur la pérennisation du tracé jusqu'à l'époque moderne, la largeur du système viaire retrouvé en fouille et la présence d'une ferme auberge (Pomarèdes, Thernot 2003, 109-111). Le mode d'organisation de l'espace funéraire (Thernot et al. 2004, 234) conduit dans ce cas à envisager l'hypothèse d'un regroupement de concessions familiales liées à des habitats distincts. Ce regroupement pourrait s'expliquer par l'attractivité de la grande voie.

Deux espaces funéraires - les ensembles du Renaussas et de La Vigne de Bioaux à Valros - ont été mis au jour à des carrefours de chemins en forme de Y. Ces deux carrefours ont connu des réaménagements successifs, qui ont pu avoir une incidence sur l'implantation funéraire, mais n'ont pas conduit à leur abandon. De fait, ces deux aires sépulcrales sont utilisées pendant au moins deux siècles. L'implantation des tombes à un point de rencontre de chemins ruraux s'est effectuée selon des modalités très différentes, qui tiennent au recrutement et au statut des utilisateurs. Ainsi, dans le cas de La Vigne de Bioaux, les implantations ont, sauf exception, été regroupées et superposées au sein de l'étroit espace triangulaire déterminé par les branches du carrefour (Jung/Bel dir. 2010, vol. 3, 25-27). Au contraire, sur le site du Renaussas (Jung dir. 2011, 274), les tombes ont été disposées sans contraintes apparentes le long des voies, et les recoupements sont rares. L'espace funéraire s'est développé à l'origine à une inflexion de chemins et ce n'est que dans une deuxième phase que s'est constitué le carrefour en Y, entraînant la destruction d'une partie des tombes. Plus tard, la branche occidentale du carrefour a été abandonnée et les sépultures ont colonisé son emprise.

5. Espaces funéraires et espaces cultivés

A Valros et Monblanc, les différents espaces funéraires étudiés sont situés au sein de paysages cultivés où la vigne est omniprésente (Jung et al. 2009). Néanmoins, la coexistence, au sein d'une même parcelle, de sépultures et de plantations n'est que rarement attestée. Ainsi, la parcelle attenante au site de Rec de Ligno n'est plantée qu'après la restructuration des bâtiments et l'abandon probable des fonctions funéraires et cultuelles, à partir de la fin du I^{er} s. (Jung/Bel dir. 2010, vol. 2, 106). En revanche, au I^{er} s., le mausolée et le sanctuaire sont associés à une parcelle interprétée par Laurent Fabre comme un jardin funéraire ou d'agrément. Il s'agit d'une petite parcelle de 16 m de côtés délimitée par des murs, occupée par des fosses de plantation disposées en carré et par une base d'édicule (Jung/Bel dir. 2010, vol. 2, 247). Sur le site du Renaussas, la parcelle située au nord du carrefour est plantée postérieurement au déplacement de l'occupation funéraire plus au sud, dans une parcelle cultivée depuis le I^{er} s. av. J.-C. Le maintien de cette plantation au voisinage des sépultures n'est pas avéré (Jung dir. 2011, 110-118). Enfin, sur le site des Cresses Basses, la vigne reconnue à l'est de la voie paraît avoir été abandonnée avant la création de l'espace funéraire, mais elle pourrait avoir été remplacée par d'autres types de cultures (Jung dir. 2012, 106). En revanche, à l'ouest de la voie les sépultures coexistent tout au long de l'occupation du site avec une plantation de vigne. Les implantations funéraires et agraires occupent néanmoins des espaces bien distincts, les tombes étant cantonnées à la bande délimitée par les anciens fossés bordiers.

De manière générale les espaces funéraires étudiés ne sont pas enclos par des structures pérennes, fossés ou murs, et devaient être délimités par des éléments de bornages. Dans le cas de Soumaltre cependant, la bande de terre occupée par les concessions est délimitée à l'ouest de la voie par un fossé (Thernot et al. 2004, 225-228). Ce même site a livré en outre un possible exemple d'enclos maçonné à décor de pilastres engagés, implanté le long de la grande voie à 100 m au nord de l'ensemble funéraire. Toutefois, le caractère funéraire de cet espace doté d'une base maçonnée rectangulaire et implanté à proximité d'un puits n'est pas assuré (Thernot et al. 2004, 221).

Conclusions

Ces quelques exemples ne permettent pas de proposer un modèle général pour l'implantation des espaces funéraires en milieu rural, mais il se dessine quelques grandes tendances que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres secteurs de la province de Narbonnaise, par exemple dans la cité de Nîmes ou en vallée du Rhône.

De manière quasiment systématique, les espaces funéraires apparaissent inféodés aux voies, ce qui témoigne probablement d'une recherche de visibilité. Dans le cas particulier du mausolée, cette visibilité est garantie par une situation dominante qui peut avoir été choisie au détriment d'une proximité immédiate de la voie.

Le plus souvent, les tombes sont établies au sein des terroirs cultivés. Elles apparaissent parfois en bordure de parcelle de vigne, mais dans des espaces bien distincts. Si les concessions funéraires ont pu être bornées, elles ne sont que très rarement délimitées au sol par des fossés ou par un enclos maçonné.

Seuls les très jeunes enfants semblent avoir été inhumés à proximité immédiate de l'espace domestique, mais ce choix ne concerne qu'une partie d'entre eux, comme le montre la présence de tombes de bébés auprès des sépultures d'adultes sur les sites de Soumaltre ou des Cresses Basses. Les structures funéraires ont été le plus souvent implantées à plus quarante mètres des établissements. Plusieurs cas de figures ont été observés dans notre corpus. Certaines tombes ont été établies dans l'environnement d'un habitat (à moins de cent mètres, comme à Soumaltre ou sur les sites du Renaussas et des Cresses Basses dans leur état des IIe et IIIe s.). D'autres sont localisées dans l'environnement d'un bâtiment agricole ou artisanal, mais à distance de l'habitat proprement dit (site du Lagarel et sans doute du Renaussas et des Cresses Basses dans leur premier état d'occupation). D'autres encore, comme le noyau funéraire initial des Cresses Basses et une partie des implantations de Soumaltre, apparaissent à distance des établissements connus et dans ce cas, il est difficile de les attribuer à un site particulier. L'exemple de Soumaltre montre que la proximité de l'habitat n'est pas le seul critère en jeu. La proximité d'une voie importante, mais aussi celle de lieux remarquables du paysage comme les carrefours ou les inflexions de voies (sites du Renaussas) ont pu contribuer à déterminer les choix d'implantation. Dans le cas de La Vigne de Bioaux, la place accordée aux défunts pourrait avoir été imposée par le propriétaire du domaine, ce qui expliquerait le choix d'un espace restreint, isolés par les chemins des parcelles cultivées.

On retiendra de ces quelques exemples, l'existence d'une très grande variabilité des modes d'implantation. Par ailleurs, l'examen détaillé et précis des données disponibles fait apparaître des situations complexes et évolutives qui témoignent des changements qui affectent les habitats et les activités agricoles et la gestion de l'espace rural.

Bibliographie

- BLAIZOT FR. DIR., BEL V., BONNET CHR., TRANOY L. et coll. 2009, Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule au Haut-Empire, *Gallia*, 66.1, 383 p.

- BEL V. 2012, Les dépôts de mobilier dans les tombes d'enfants et d'adolescents en Gaule Narbonnaise au Haut-Empire, in : HERMARY (A.), DUBOIS (C.), éd., *L'enfant et la mort dans l'Antiquité. III. Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Actes de la table-ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-

Provence, 20-21 janvier 2011, Aix-en-Provence, Editions Errance, Centre Camille Jullian, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 12, 193-216.

- BEL V., GLEIZE Y. à paraître, La Vigne-de-Bioaux à Valros (Hérault, France), un ensemble funéraire atypique en Gaule Narbonnaise : discussion et interprétation des données archéo-anthropologiques, in CASTEX D. (dir.), GLEIZE Y. (dir.), *Social identity during the Roman Antiquity in western Mediterranean sea: mortuary practices and organization of the funerary space*, colloque international de l'EAA, Riva del Garda, Trento, Italy, septembre 2009.

- BEL V., FABRE L., FIGUEIRAL I., FOREST V., GLEIZE Y., MAZIERE F., RAUX S., RASCALOU P. à paraître, *Pratiques funéraires et société au Haut-Empire dans les campagnes du Languedoc central*.

- BERMOND I. 1998, Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 119-154.

- CHRISTOL M. 2010, L'épitaque d'une flaminique dans le territoire de la colonie romaine de Béziers : le rappel de l'hommage public, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 43, 2010, 25-38.

- COMPAN M. (dir.) 2011, Autoroute A75 – Section Béziers-Pézenas, Secteur 1, Hérault, Tourbes, Mont Ferrier, « D'une ferme à l'autre jusqu'à la villa ? », Les établissements agricoles de Mont Ferrier durant le Haut-Empire à Tourbes, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 407 p.

- FIGUEIRAL I., JUNG C., MARTIN S., TARDY C., COMPAN M., PAILLER C., POMAREDES H., FABRE L. 2010, La perception des paysages et des agro-systèmes antiques de la moyenne vallée de l'Hérault. Apports des biomarqueurs à l'archéologie préventive, in Delhon C., Thery-Parisot I. (dir.), Thiebault S. (dir.), 2010, *Des Hommes et des plantes. Exploitation du milieu et gestion des ressources végétales de la Préhistoire à nos jours*, XXXe Rencontres Internationale d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes 22-24 Oct. 2009, Antibes, Éditions APDCA, 415-430.

- GARMY P., KADDOURI L., ROZENBLAT C., SCHNEIDER L. 2005, Structures spatiales de peuplement antique dans la cité de Luteva, in Bouet A., Verdin F. (éd.) 2005, *Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux, Ausonius Éditions, Mémoires, 16, 318 p.

- GINOUEZ O. (DIR.), GEORJON C., HERNANDEZ J., JORDA CHR., JUNG C., POMAREDES H. 2007, *Le Lagarel, La moyenne vallée de l'Hérault durant la Préhistoire récente et les premiers siècles de notre ère, "Questions de vie et de mort sur les rives du Lagarel"*, Autoroute A750, contournement de Saint-André-de-Sangonis, Saint-André-de-Sangonis (Hérault), Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 501 p.

- HERNANDEZ J. (dir.) à paraître, *Le site funéraire du Lagarel (IIIe-VIIIe siècle), Une nécropole rurale au cœur de la moyenne vallée de l'Hérault*, Paris, CNRS-Inrap éditions, Recherches archéologiques.

- JUNG C. (dir.) 2011, *Autoroute A75 – Section Béziers-Pézenas. Hérault, Montblanc et Valros, Renaussas et Champ Redon, Installations agricoles et espace funéraire antique autour d'un carrefour de voies*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 2 tomes.
- JUNG C. (dir.) 2012, *Autoroute A75 – Section Béziers-Pézenas, Hérault, Montblanc, Les Cresses Basses, Les occupations humaines pré et protohistoriques et le développement d'un établissement agricole et d'un espace funéraire antiques en bordure de voie*, Rapport final d'opération, Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 2 tomes.
- JUNG C. (dir.) à paraître, *Occupations d'un espace rural antique dans le territoire de la cité de Béziers. Résultats des fouilles de l'Autoroute A75 sur l'Aire de repos et de service de Valros (34)*, supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise.
- JUNG C. (dir.), BEL V. (dir.) 2010, *Autoroute A75 – Section Béziers-Pézenas, Hérault, Montblanc et Valros, Aire de Repos de Valros, Occupations d'un espace rural antique dans le territoire de la ville de Béziers*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 4 tomes.
- JUNG C., COMPAN M., FIGUEIRAL I. 2009, Les cultures et les pratiques agricoles antiques dans la cité de Béziers : L'exemple de la viticulture et de l'arboriculture sur l'autoroute A75 (Pézenas-Béziers, Hérault), in *Studies on the rural world in the roman period*, 4, Universitat de Girona, p. 84-97.
- MAUNE St. 1998, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), (IIe s. av.-VIe s. ap. J.-C.)*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl, Archéologie et histoire romaine, 1, 532 p.
- MAUNE St. 2010a, Destins croisés, histoires séparées. Les villae vinicoles antiques de Vareilles (Paulhan) et de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault), in : DELESTRE X. (dir.) et MARCHESI H. (dir.), 2010, *Archéologie des rivages méditerranéens, 50 ans de recherche*, Colloque d'Arles, 28-30 octobre 2009, Paris, 367-374.
- MAUNE St. 2010b, La villa de *Quintus Iulius Pri(...)* à Aspiran (Hérault) : un centre domanial de Gaule Narbonnaise (Ier-Ve s. apr. J.-C.), in *Vivre en Gaule narbonnaise*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, Pallas, Revue d'études antiques, 84, 110-144.
- MAUNE St. 2010c, *Paulhan, Vareilles, Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon*, 2010, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 150-154.
- MAUNE St. 2011, *Aspiran, Saint-Bézard, Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon*, 2011, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 113-117.
- POMAREDES H. avec la collaboration de GINOUEZ O., JUNG C., COMPAN M. 2008, Viticulture antique et organisation de la production agricole dans la cité de Lodève, apport des découvertes récentes en Clermontais, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 41, 4-41.

- POMAREDES H. (dir.), BARBERAN S., FABRE L., RIGOIR Y. 2005, *La Quintarié, Un établissement rural et son espace agraire, un atelier de céramiques paléochrétiennes (D.S.P) (Ier - Ve s. ap. J.-C. Archéologie de l'A75*, Montagnac, éditions Monique Mergoil, Archéologie et Histoire Romaine, 194 p.
- POMAREDES H., MAZIERE F., SEJALON P., BREUIL J.-Y., GINOUVES O., JUNG C., MAUFRAS O. 2012, Territoires languedociens de la Protohistoire au Moyen âge, Nouvelles données sur les campagnes de Nîmes, Lodève et Béziers, *Archéopages*, 34.
- POMAREDES H., THERNOT R., avec la collaboration de BERGERET A. 2003, La voie *Cessero-Luteva* et le réseau de communication antique dans la moyenne vallée de l'Hérault (Clermont-L'Hérault-Pézenas), in Bats M., Dedet B., Janin T., Raynaud CL., Schwaller M. 2003, *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne*, Hommages à Guy Barraol, Montpellier, 35e supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, p. 109-120.
- THERNOT R., BEL V. ET MAUNE S. 2004, *L'établissement antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault), Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier IIe s. ap. J. C.)*, Montagnac, éditions Monique Mergoil, Archéologie et Histoire Romaine, 13, 388 p.